

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du mercredi 08 septembre 2021

1 - Salle multifonctions en travaux donc pas disponible aux associations, la maison Louis va être mise à disposition à partir de fin septembre, la salle de réunion de la salle de sport, l'ancienne salle du conseil, la salle de motricité de l'école publique.

2 - Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

En 2008, la commune avait pris une délibération pour supprimer l'exonération de taxe foncière de 2 ans sauf pour les constructions nouvelles qui ont un prêt aidé de l'état. La loi a changé, il faut donc reprendre une délibération. L'exonération de cette taxe doit être limitée à un taux entre 40% et 90% de la base imposable.

Il est proposé de limiter le taux d'exonération à 40% uniquement pour les maisons qui ne sont pas financés par des prêts aidés par l'état. Nous maintenons toutefois l'exonération pour les constructions nouvelles qui ont un prêt aidé de l'état.

Adopté à l'unanimité

3 - Redevance occupation Domaine Public par opérateurs communications électroniques

Domaine public routier : 2437€

Domaine public non routier : 0€

Adopté à l'unanimité

4 - Droit préemption urbain centre-bourg

2 maisons en secteur Ua ont été mise à la vente dans l'été avec un droit de préemption possible de la mairie. Il est proposé de ne pas préempter sur ces maisons.

Adopté à l'unanimité

5 - Changement horaires médiathèque

Il est proposé de fermer la médiathèque plus tôt les mardis et vendredis, peu de personne en soirée, surtout l'hiver, 18h au lieu de 19h et de rajouter une heure d'ouverture le mercredi, à 18h au lieu de 17h et donc d'avoir un unique horaire de fermeture le soir et d'ouvrir tous les samedis de 10h à 12h (avec une permanence des bénévoles un samedi sur deux)

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h

Adopté à l'unanimité

6 - Nomination d'un conseiller délégué

Il est proposé de nommer Jean Capelle en conseiller délégué à la voirie et aux services techniques, au 1^{er} octobre. Jean est très présent à la mairie, il assure un grand soutien auprès de Patrick Bouvet dans le suivi des travaux et également dans la gestion d'autres dossiers nécessitant une implication forte.

Adopté à l'unanimité

7 - Maison France Services Questembert Communauté

Elle va se mettre en place au siège de Questembert communauté, à Malansac et en itinérant dans les autres communes afin de faciliter la relation des usagers aux différents services publics (Caisse d'allocations familiales, ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, Caisse nationale d'Assurance maladie, Caisse nationale d'Assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, La Poste).

En service d'itinérance, un agent viendrait sur la commune pour aider les habitants à faire leurs démarches, à partir de début octobre pour une demi-journée tous les quinze jours, puis à partir de novembre une permanence sur rendez-vous.

Une communication se fera courant octobre, quand la labellisation sera mise en place.

Le but est, dans les communes, au plus près du citoyen, de recevoir, d'accompagner et de renseigner les habitants qui ne sont pas en capacité de faire des démarches.

8 - Point information Ilot Jehanno

La mairie a reçu Sembreizh cet été qui a fait un retour sur les appels d'offres des architectes : 4 offres. Le cabinet Bléher de Plumelec a été retenu pour un montant de 120 329 €. La 1^{ère} réunion entre SemBreizh, le cabinet Bléher et la commission Ilot Jehanno est prévue le 9 septembre à 9h.

9 - Questions diverses

Borne de recharge de voitures électriques à la commune : 4 charges sur l'année. Au vu de son faible usage, une communication sera faite.